

Régie Intermunicipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Intermunicipale du CSCB, tenue à la salle Jean Coutu du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 23 mars 2017, à 20 h**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Céline Cloutier, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Manon Rainville, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Jacques Martial, Municipalité de Mandeville
- Yves Morin, Ville de Saint-Gabriel
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Stéphanie Marier, Directrice générale et secrétaire trésorière
- Mélissa Tellier, Adjointe à la direction
- Michel Yanakis, Responsable de la maintenance
- Marie-Michelle Doyle, adjointe administrative juridique
- Mélanie Alouis, adjointe administrative
- Valérie Hamel, responsable des activités physiques et aquatiques

SONT ABSENTS : Aucune personne

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : 10 personnes

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Manon Rainville, mairesse de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

La séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 23 mars 2017, soit et est ouverte à compter de 20h05.

28-03-2017

3. ADOPTION ET SUIVI DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gaétan GRAVEL

Appuyé par Yves MORIN

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 23 mars 2017, soit et est adopté, en laissant le **VARIA ouvert**.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

29-03-2017 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2017

Il est proposé par Jacques MARTIAL
Appuyé par Denis GAMELIN
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2017, soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. FINANCES

5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 22 MARS 2017

L'adjointe à la direction, Mélissa Tellier, dépose l'état des revenus et dépenses au 22 mars 2016.

30-03-2017 5.2 COMPTES À PAYER AU 22 MARS 2017

Il est proposé par Céline CLOUTIER
Appuyé par Jacques MARTIAL
Et résolu :

QUE les comptes à payer au 22 mars 2017, des chèques numéros 2641 à 2659 totalisant **10 259.90\$** soient et sont adoptés.

QUE les retraits directs effectués au 22 mars 2017, représentant 21 transactions pour un montant **53 390.88\$** soient et sont adoptés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

31-03-2017 6.1 CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE LIBRE

ATTENDU QUE nous avons demandé des soumissions pour la création du Centre de conditionnement physique libre.

ATTENDU QUE les dépenses soient faites comme suit :

Système de cartes à puce (250)	2,500.00\$
Tourniquet + installation	6,700.00\$
Porte magnétique intérieur	1,200.00\$
Aménagement hall d'entrée	3,000.00\$
Caméras	800.00\$
Peinture	300.00\$
Imprévus	500.00\$
TOTAL	15 000.00\$

ATTENDU QUE le Centre de conditionnement physique sera fermé à compter du 7 mai et ouvrira le 15 mai.

Il est proposé par Yves MORIN
Appuyé par Céline CLOUTIER
Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale autorisent Madame Stéphanie Marier, directrice générale, à acheter le matériel nécessaire, à même le fonds général, afin de créer un tel Centre de conditionnement physique libre. Les membres acceptent également la fermeture du Centre de conditionnement physique du 7 au 14 mai, afin d'aménager les lieux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

32-03-2017 6.2 CARTES D'AFFAIRES

ATTENDU QUE nous souhaitons faire de nouvelles cartes d'affaires pour trois (3) nouvelles ressources.

ATTENDU QUE nous avons demandé un prix à Jenny Garguilo, graphiste, pour cinq cents (500) cartes, à chacune des ressources.

ATTENDU QUE ce prix est quatre-vingt-dollars (80.00\$) plus taxes, donc au total deux cent quarante dollars (240.00\$) plus taxes.

ATTENDU QUE la dépense effectuée pour la nouvelle ressource, Madame Maxine Fournier, directrice des loisirs, sera facturée équitablement par la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon et la Ville de Saint-Gabriel.

Il est proposé par Céline CLOUTIER
Appuyé par Jacques MARTIAL
Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale mandatent Stéphanie Marier, directrice générale à procéder à l'achat des cartes d'affaires pour les trois (3) nouvelles ressources, conditionnellement à leur période de probation, pour un montant total de deux cent quarante dollars (240.00\$) plus taxes. Cette dépense sera prise à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

33 -03-2017 6.3 ACHAT NOUVEL ORDINATEUR

ATTENDU QUE nous avons besoin d'un nouvel ordinateur.

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission auprès de Papeterie Beaulieu et auprès de Mario Gaudard.

Papeterie Beaulieu	769.98\$ + taxes
Mario Gaudard	975.00\$ + taxes

Il est proposé par Denis GAMELIN

Appuyé par Gaétan GRAVEL

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale autorisent Stéphanie Marier, directrice générale à effectuer l'achat d'un nouvel ordinateur qui doit contenir 16 GB, ou bien de procéder à la mise à jour d'un ordinateur portable pour un montant maximal de 1000.00\$ plus taxes, auprès de Papeterie Beaulieu. Cette dépense sera prise à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

34-03-2017

6.4 BUREAU HOCKEY MINEUR – RELOCALISATION

ATTENDU QUE nous devons créer un nouvel espace de travail pour la nouvelle ressource des loisirs.

ATTENDU QUE nous voulons créer un bureau des loisirs à même le bureau du Hockey Mineur.

ATTENDU QUE nous devons informer l'Association du Hockey Mineur de Saint-Gabriel qu'elle sera relocalisée le 1^{er} mai prochain.

Il est proposé par Gaétan GRAVEL

Appuyé par Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE les membres de la régie acceptent la relocalisation de l'Association du Hockey Mineur de Saint-Gabriel, afin de créer un nouvel espace de travail pour la nouvelle ressource.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

35-03-2017

6.5 JUNIOR AAA – COLLECTIVITÉS RURALES

ATTENDU QUE nous avons été sollicité, afin d'accueillir une équipe de hockey de niveau Junior AAA.

ATTENDU QUE la régie intermunicipale contribue financièrement à ce projet.

ATTENDU QUE nous devons avoir une plus grande aide financière, afin de réaliser ce projet.

ATTENDU QUE nous soumettrons une demande d'aide financière aux collectivités rurales, auprès de la MRC de D'Autray.

Il est proposé par Jacques MARTIAL

Appuyé par Yves MORIN

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale autorisent Madame Stéphanie Marier à effectuer une demande d'aide financière aux collectivités rurales, dans le cadre du projet de l'équipe de hockey Junior AAA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

36-03-2017 6.6 HORAIRE ESTIVAL

ATTENDU QUE nous aurons un horaire estival débutant le premier mai et terminant le 4 septembre 2017 inclusivement.

ATTENDU QUE le Centre sportif et culturel de Brandon ne sera plus ouvert les soirs et sera fermé à tous les vendredis durant la période estivale, considérant l'achalandage.

**Il est proposé par Denis GAMELIN
Appuyé par Céline CLOUTIER
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie intermunicipale acceptent l'horaire estival.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

37-03-2017 6.7 CAMPS DE JOUR 2017 – LOCAUX

ATTENDU QUE le camp de jour de Saint-Gabriel et le camp de jour adapté auront lieu du 26 juin au 30 août 2017, au CSCB.

ATTENDU QUE ces camps de jour utiliseront les locaux du CSCB.

**Il est proposé par Jacques MARTIAL
Appuyé par Yves MORIN
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie intermunicipale acceptent que les camps de jour nommés ci-haut utilisent les locaux du Centre sportif et culturel de Brandon.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

38-03-2017 6.8 SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION – MANDAT FIRME D'INGÉNIEURS

ATTENDU QUE nous devons effectués des travaux majeurs dans l'Aréna familiprix Saint-Gabriel, notamment, nous devons procéder au remplacement du système de réfrigération.

ATTENDU QUE nous avons été en appels d'offres et que nous avons reçus deux soumissions. Une émanant de WSP et l'autre émanant de LES SERVICES EXP INC.

ÉTAPES	WSP	LES SERVICES EXP INC.
PHASE CONCEPTION	12,000.00\$	11,000.00\$
PHASE APPEL D'OFFRE	2,500.00\$	2,500.00\$
PHASE CONSTRUCTION	4,000.00\$	5,000.00\$
TOTAL	18,500.00\$	18,500.00\$

ATTENDU QUE nous avons mandaté la firme d'ingénieurs LES SERVICES EXP INC. pour procéder à la mise en place du nouveau système de réfrigération.

Il est proposé par Gaétan GRAVEL

Appuyé par Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale acceptent de mandater la firme d'ingénieurs LES SERVICES EXP INC., pour un montant de 18,500.00\$ qui sera pris à même la subvention émanant de PIC 150.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

39-03-2017 6.9 MODERNISATION – ACHAT PORTES VITRÉES

ATTENDU QUE des travaux majeurs sont attendus au CSCB pour cet été.

ATTENDU QUE nous devons, entre autre, procéder au changement des portes et fenêtres.

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission auprès de Vitrierie Lafortune inc.

ATTENDU QUE cette dépense s'élève à douze mille dollars (12,000.00\$) plus taxes.

Il est proposé par Yves MORIN

Appuyé par Céline CLOUTIER

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale mandatent Madame Stéphanie Marier, directrice générale, à procéder à l'achat des nouvelles portes et fenêtres, à même la subvention PIC 150. Cet achat sera conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt #4.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

7. VARIA

40-03-2017 7.1 POLITIQUE ACCÈS À L'INFORMATION

ATTENDU QUE nous voulons créer une politique pour l'accès à l'information, en vertu du *Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels*.

ATTENDU QUE nous voulons appliquer des tarifs pour les demandes d'impression de documents faites par les citoyens.

ATTENDU QUE les tarifs seront :

- 1) 15.50\$ pour un rapport d'événement ou d'accident ;
- 2) 3.80\$ pour un plan quelconque ;
- 3) 0.38\$ par page pour une copie d'un règlement, ce montant ne peut excéder 35\$;
- 4) 3.10\$ pour une copie du rapport financier ;
- 5) 0.38\$ pour une page photocopiée d'un document autre que ceux qui sont énumérés aux paragraphes 1 à 4.
- 6) 3.80\$ pour une page dactylographiée ou manuscrite.

Il est proposé par Céline CLOUTIER

Appuyé par Jacques MARTIAL

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale acceptent cette nouvelle politique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

41-03-2017 7.2 SUIVI – HOCKEY MINEUR

ATTENDU QUE nous avons eu une réunion mardi le 21 mars avec l'Association du hockey mineur de Saint-Gabriel.

ATTENDU QUE nous aimerions offrir aux catégories pré-novice et novice un tarif spécial pour la location de glace, soit 100\$/heure plus taxes.

ATTENDU QUE ces deux catégories sont la relève principale pour le hockey mineur, c'est pourquoi nous voulons offrir ce tarif.

ATTENDU QUE les municipalités composant la Régie intermunicipale ont fait part de leur intérêt à recevoir les informations nécessaires concernant le Hockey mineur, afin de pouvoir informer leurs citoyens.

Il est proposé par Gaétan GRAVEL

Appuyé par Yves MORIN

Et résolu :

QUE les membres de la régie intermunicipale acceptent le tarif mentionné ci-haut pour les catégories pré-novice et novice.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

42-03-2017 7.3 SUBVENTION FONDS AGRIESPRIT DE FAC

ATTENDU QUE nous voulons effectuer une demande de subvention auprès de Fonds AgriEsprit de FAC.

ATTENDU QUE le Fonds AgriEsprit de FAC a pour but de mettre en valeur les collectivités rurales. Il prime les municipalités de moins de 150 000 habitants

ATTENDU QUE cette demande de subvention servira à investir dans le projet de hockey Junior AAA.

Il est proposé par Céline CLOUTIER

Appuyé par Denis GAMELIN

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale mandatent Madame Mélanie Alouis à effectuer une demande de subvention auprès de Fonds AgriEsprit de FAC, dans le cadre du projet de l'équipe de hockey Junior AAA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

43-03-2017 7.4 ACHAT CELLULAIRE

ATTENDU QUE Madame Mélanie Alouis, qui rentrera au poste de direction le 21 avril prochain, aura besoin d'un cellulaire.

**Il est proposé par Yves MORIN
Appuyé par Gaétan GRAVEL
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie intermunicipale autorisent une dépense à Madame Mélanie Alouis pour l'achat d'un cellulaire. Cette dépense sera prise à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

44-03-2017 7.5 CHANGEMENT DE SIGNATAIRE

ATTENDU QUE que la secrétaire trésorière soit signataire et gestionnaire au compte de la Régie du CSCB.

ATTENDU QUE suite au changement de poste de Madame Stéphanie Marier, il y a également un changement effectué pour le poste de secrétaire-trésorière.

ATTENDU QUE ce sera Madame Mélanie Alouis qui assumera le rôle de la secrétaire-trésorière.

**Il est proposé par Denis GAMELIN
Appuyé par Gaétan GRAVEL
Et résolu :**

QUE les membres de la Régie intermunicipale autorisent le changement de signataire.

QUE Madame Mélanie Alouis, deviendra secrétaire-trésorière de la régie du CSCB à compter du 21 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

45-03-2017 7.6 MODIFICATION AU RÈGLEMENT #5

ATTENDU QUE la résolution #17-02-2017, concernant le règlement d'emprunt #5 a été approuvé le mois dernier.

ATTENDU QUE dans l'article 6 dudit règlement il y avait une erreur.

ATTENDU QUE l'article 6 du règlement se lisait comme suit : «Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des

échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement décrété que la Régie intermunicipale du CSCB»

ATTENDU QUE l'article 6 se lit maintenant comme suit : «Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement décrété que la Régie intermunicipale du CSCB, prendra le montant dans le fond général qui est établie selon l'entente des contributions des municipalités de la Régie intermunicipale du CSCB.

Municipalités de la Régie intermunicipale et contributions :

Mandeville : 6.36%

St-Cléophas-de-Brandon : 0.64%

Saint-Gabriel : 46.5%

Saint-Gabriel-de-Brandon : 46.5%»

Il est proposé par Céline CLOUTIER

Appuyé par Jacques MARTIAL

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale acceptent le dépôt du nouveau règlement d'emprunt dûment modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

46-03-2017 7.7 MODERNISATION – ACHAT PORTE DE GARAGE

ATTENDU QUE des travaux majeurs sont attendus au CSCB pour cet été.

ATTENDU QUE nous devons, entre autre, acheter une porte de garage pour la Salle Jean Coutu.

ATTENDU QUE cette porte servira à recevoir tout le matériel lors des spectacles (tables, chaises, technique de son, etc.) sans maganer nos portes de sorties principales.

ATTENDU QUE nous avons demandé une soumission à A. Roberge & Fils portes & fenêtres inc.

ATTENDU QUE cette porte coûtera huit cent vingt-cinq dollars (825,00\$) plus taxes.

Il est proposé par Gaétan GRAVEL

Appuyé par Yves MORIN

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale mandatent Madame Stéphanie Marier, directrice générale, à procéder à l'achat d'une nouvelle porte de garage, à même la subvention PIC 150. Cet achat sera conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt #4.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

8. CORRESPONDANCES

- 7.1 Devis salle – 700\$
- 7.2 CTB – TV
- 7.3 Lettre de garantie – Hydro-Québec
- 7.4 Suivi – Hockey Mineur
- 7.5 Surfaceuse

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

47-03-2017 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Jacques MARTIAL
Appuyé par Yves MORIN
Et résolu :**

QUE la séance ordinaire de ce 23 mars 2017, soit et est levée à compter de 21h00 .

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**Manon Rainville, présidente et Mairesse
St-Gabriel-de-Brandon**

**Stéphanie Marier, Directrice générale
et secrétaire-trésorière de la Régie**